

**DECLARATION DE RECOLTE « HUILE D'OLIVE DU LANGUEDOC » ET/OU« LUCQUES DU LANGUEDOC »
(Producteurs d'olives)
Campagne 2022/2023**

Coordonnées de l'ODG :
Syndicat de Défense de la Lucques et de l'Huile
d'olive du Languedoc
Domaine d'Astiès 34490 THEZAN LES BEZIERS
@ : aoc.olivehuilelanguedoc@gmail.com

Transmission obligatoire à l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG)
avant le 31 MARS de chaque année suivant la récolte.

Nom et prénom ou Raison sociale de l'opérateur :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

REPARTITION DE LA RECOLTE

Olives de table récoltées sur les parcelles identifiées en Lucques du Languedoc :

Superficie déclarée :ha

- Nom confiserie n°1 :

- Nom confiserie n°2 :

- Quantité d'olives apportée :kilos

- Quantité d'olives apportée :kilos

Olives à huile récolées sur les parcelles identifiées en Huile d'olive du Languedoc :

Superficie déclarée :ha

- Nom du moulin n° 1 :

- Nom du moulin n° 2 :

- Quantité d'olives apportée par variété :

- Quantité d'olives apportée par variété :

Variété Lucques :kilos

Variété Lucques :kilos

Autres (toutes variétés confondues) :kilos

Autres (toutes variétés confondues) :kilos

Déclaration établie le :

Signature de l'opérateur :

(Cadre réservé à l'ODG) Reçue le :